



**PRÉFET DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R75-2026-278**

PUBLIÉ LE 2 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Nouvelle-Aquitaine /

R75-2026-09-01-00002 - Arrêté n° DREETS-2026-022 de Monsieur Jean-Guillaume BRETENOUX, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine (DREETS) portant subdélégation de signature en matière d'administration générale (8 pages)

Page 3

R75-2026-09-01-00003 - Arrêté n° DREETS-2026-023 de Monsieur Jean-Guillaume BRETENOUX, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine (DREETS) portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (10 pages)

Page 12

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE /

R75-2026-08-05-00010 - 2026-08-05 PREF-NA DRAC BOP 119-DGD Bibliothèques arrêté portant exercice droit dérogation attribution subvention dotation générale de décentralisation (3 pages)

Page 23

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du
Travail et des Solidarités de Nouvelle-Aquitaine

R75-2026-09-01-00002

Arrêté n° DREETS-2026-022 de Monsieur
Jean-Guillaume BRETENOUX, directeur régional de
l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
de la région Nouvelle-Aquitaine (DREETS) portant
subdélégation de signature en matière
d'administration générale



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Arrêté n° DREETS-2026-022 de Monsieur Jean-Guillaume BRETENOUX, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine (DREETS) portant subdélégation de signature en matière d'administration générale

VU le code du commerce, le code du tourisme, le code du travail, le code de la sécurité intérieure, le code de la consommation, le code de la construction et de l'habitation, le code de l'environnement, le code rural et de la pêche maritime, le code de la santé publique, le code de l'action sociale et des familles, le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la construction et de l'habitation, le code des juridictions financières, le code de la sécurité intérieure ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2010-334 du 26 mars 2010, relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles requises des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou des autres États parties à l'accord sur l'Espace économique européen pour l'exercice des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales et à la formation des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers ;

VU le décret n° 2014-1408 du 25 novembre 2014 autorisant le ministre chargé du travail et de l'emploi à déléguer certains de ses pouvoirs pour le recrutement et la gestion d'agents placés sous son autorité ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives ;

VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

VU le décret n° 2025-836 du 20 août 2025 portant diverses mesures de déconcentration en matière de ressources humaines ;

VU le décret du 22 avril 2026 portant nomination de Madame Sophie BROCAS, en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

VU l'arrêté du 25 novembre 2014 portant délégation de certains pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents relevant du ministre chargé du travail et de l'emploi ;

VU l'arrêté interministériel du 20 août 2025 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 avril 2021 portant organisation de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du 1er septembre 2022 nommant Monsieur Jean-Guillaume Bretenoux, en qualité de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine à compter du 1er octobre 2022 ;

VU l'arrêté préfectoral du 28 mai 2026 de Madame Sophie BROCAS, donnant délégation de signature en matière d'administration générale à Monsieur Jean-Guillaume Bretenoux, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Cité administrative
2, rue Jules FERRY
33090 BORDEAUX

1/8

ARRÊTÉ

Article 1er : Subdélégation de signature générale est donnée à Monsieur Anthony Montagne, ingénieur en chef du génie sanitaire, directeur régional délégué de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Pierre-Yves Boiffin, inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle, chef du pôle entreprises emploi économie, Madame Cécile De Bideran, inspectrice de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle, cheffe du pôle solidarités, Madame Laurence Théry, directrice du travail, cheffe du pôle politique du travail, Madame Juliette Sorrentino, directrice départementale de 1ère classe CCRF, cheffe du pôle concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie, Monsieur Benoit Boutefeu, ingénieur en chef des ponts des eaux et des forêts, chef du pôle ressources et pilotage et à Monsieur Pascal Chaussée, directeur du travail, chef du pôle transverse.

Article 2 : Subdélégation de signature est donnée aux agents mentionnés ci-dessous à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions, tous les actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents entrant dans le champ des compétences des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités :

• **Compétences sur le champ de l'emploi, des entreprises et de la politique de la ville et du fonds social européen**

- Monsieur Alexandre Arrivets, directeur du travail, adjoint au chef de pôle et chef du département emploi, compétences ville,
- Madame Aurore Barrau, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef de pôle, cheffe du département fonds européens,
- Monsieur Pierre-Yves Boiffin, inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle, chef du pôle entreprises emploi économie,
- Madame Laure Bonfont, attachée d'administration de l'État, cheffe d'unité pilotage projets nord
- Madame Marie-Pierre Brun, attachée d'administration de l'État, cheffe du service politique de la ville,
- Monsieur Johann Compain, attaché principal d'administration de l'État, chef de la mission pilotage financier & projets de territoires,
- Madame Isabelle Da Cunha, directrice adjointe du travail, chargée de mission prévention et restructuration
- Madame Adéa Gobin-Gonzalez, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service formation et insertion par l'emploi,
- Monsieur Thibault Hastings, ingénieur des mines, adjoint au chef de pôle, chef du département entreprises
- Monsieur Damien Jourdes, directeur du travail, délégué à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels pour la région Nouvelle-Aquitaine,
- Madame Gabriela Le Monnier, contractuelle de droit public, cheffe d'unité pilotage et gestion,
- Monsieur Yann Lindrec, attaché principal d'administration hors classe de l'État, chef de la mission économique régionale de l'État,
- Monsieur Joseph Luciani, attaché d'administration hors classe de l'État, chef de projet territoire – Inclusion – Insertion,
- Madame Laure Medjani, directrice du travail, cheffe du service régional de contrôle et de la certification,
- Monsieur Nicolas Mornet, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de la mission prévention, restructuration, redynamisation,
- Madame Johanna Varenne, attachée d'administration de l'État, cheffe d'unité pilotage projets sud.

Subdélégation de signature est donnée aux agents mentionnés ci-dessous à l'effet de signer de manière dématérialisée sur l'extranet Entreprises Adaptés 2 de l'Agence de services et de paiement les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et avenants financiers dans le cadre de leurs attributions :

- Monsieur Cyril Bernède, directeur adjoint du travail, chargé de mission entreprises adaptées,
- Madame Adéa Gobin-Gonzalez, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service formation et insertion par l'emploi.

• **Compétences sur le champ du contrôle de la formation professionnelle, de l'apprentissage**

- Monsieur Alexandre Arrivets, directeur du travail, adjoint au chef de pôle et chef du département emploi, compétences ville,

- Monsieur Pierre-Yves Boiffin, inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle, chef du pôle entreprises emploi économie,
- Monsieur Thibault Hastings, ingénieur des mines, adjoint au chef de pôle, chef du département entreprises.
- Madame Laure Medjani, directrice du travail, cheffe du service régional de contrôle et de la certification

Subdélégation de signature est donnée aux agents mentionnés ci-dessous à effet de signer dans le cadre de leurs attributions, et en l'absence du chef du service régional de contrôle et de la certification, les décisions relatives à la déclaration d'activité des organismes de formation prises en application des articles L 6351-1 et L 6351-3 du code du travail :

- Monsieur Jean-Marc Dessables, inspecteur du travail, agent de contrôle au service régional de contrôle et de la certification,
 - Monsieur Hervé Pécarrere, attaché principal d'administration de l'État, agent de contrôle au service régional de contrôle et de la certification.
- **Compétences sur le champ du travail pour les actes pris pour des actions autres que celles de l'inspection de la législation du travail**
 - Madame Marie-Aude Aeby, directeur adjointe du travail, responsable de la mission santé-sécurité au travail régimes général et agricole,
 - Monsieur Fabien Grandjean, directeur du travail, responsable de la mission pilotage et animation du SIT ;
 - Madame Laurence Théry, directrice du travail, cheffe du pôle travail.
 - **Compétences sur le champ de la concurrence et de la consommation**
 - Madame Monica Becker, directrice départementale de 2^{ème} classe CCRF, cheffe du service PAC - commande publique,
 - Monsieur Bertrand Bouquillon, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable de l'unité métrologie légale de Saint-Benoît,
 - Monsieur Bruno Durand, directeur départemental de 1^{ère} classe CCRF, chef de la mission enquêtes régionales,
 - Monsieur Nicolas Forest, directeur départemental de 1^{ère} classe CCRF, chef de la mission pilotage, animation et appui opérationnel,
 - Madame Chrystelle Frémaux, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de la mission métrologie légale,
 - Madame Solène Klutsch, inspectrice principale CCRF, cheffe de service Vins – Signes de qualité,
 - Monsieur Christophe Labonne, inspecteur expert CCRF, inspecteur ITV – VINS – BEVS du service Vins,
 - Madame Anne Martinache, inspectrice principale CCRF, cheffe du service SCRIE,
 - Madame Hélène Santi, ingénieure de l'industrie et des mines, responsable de l'unité métrologie légale de Limoges,
 - Madame Corinne Spannagel, inspectrice-experte CCRF, adjointe au chef de la mission pilotage, animation et appui opérationnel,
 - Madame Juliette Sorrentino, directrice départementale de 1^{ère} classe CCRF, cheffe du pôle concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie.
 - **Compétences sur le champ de la cohésion sociale**
 - Madame Marta Arniella-Alonso, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, gestionnaire des formations et des certifications des diplômes sanitaires et sociaux,
 - Monsieur Simon Corchuan, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale, responsable de la tarification et de la contractualisation des établissements et services sociaux,
 - Madame Cécile De Bideran, inspectrice de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnel, cheffe du pôle solidarités,
 - Monsieur Malick Faradji, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale, chargé de mission au service de la mission régionale et interdépartementale inspection, contrôle et évaluation,
 - Madame Stéphanie Frémont, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, chargée de mission au service de la mission régionale et interdépartementale inspection, contrôle et évaluation,
 - Monsieur Vincent Legrain, ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe, adjoint à la cheffe de pôle, chef du service cohésion sociale,

- Madame Grazia Mangin, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, adjointe à la cheffe du service cohésion sociale, responsable de l'hébergement, du parcours vers le logement et de l'insertion des personnes vulnérables,
- Madame Hélène Massol, attachée d'administration de l'État, gestionnaire des formations et des certifications des diplômes sanitaires et sociaux,
- Madame Anne-Valérie Phelipot, attachée d'administration de l'État, responsable de l'antenne de Limoges du service formation certification,
- Monsieur Guilhem Sarlandie, inspecteur de l'action sanitaire et sociale, adjoint à la cheffe de pôle, chef du service formation certification paramédicales et sociales,
- Madame Nathalie Savigny, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, responsable de l'antenne de Poitiers du service formation certification,
- Madame Joelle Sevres, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, gestionnaire des formations et des certifications des diplômes sanitaires et sociaux,
- Madame Patricia Viale, inspectrice de classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale, cheffe du service de la mission régionale et interdépartementale inspection, contrôle et évaluation.

• **Compétences sur le champ de la protection des données**

- Monsieur Pascal Chaussée, directeur du travail, chef du pôle transverse.

Article 3 : Subdélégation de signature est donnée aux agents mentionnés ci-dessous à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions :

- toutes décisions, instructions et correspondances relatives à l'organisation et au fonctionnement des services placés sous son autorité, tant en ce qu'ils concernent la gestion des moyens en personnels, que ceux ayant trait aux moyens matériels, mobiliers et immobiliers ;
- les actes énoncés par l'arrêté interministériel du 20 août 2025 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements.

Pôle Ressources et Pilotage

- Madame Florence Bayon, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources humaines,
- Monsieur Steeve Boscardin, attaché principal d'administration de l'État, chef du service accompagnement des organisations et qualité de vie au travail et chef d'antenne DREETS de Limoges,
- Monsieur Benoit Boutefeu, ingénieur en chef des ponts des eaux et des forêts, chef du pôle ressources et pilotage,
- Madame Emmanuelle Burel, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef de pôle ressources et pilotage, cheffe du service d'appui au pilotage,
- Madame Béatrice Cadrieu, attachée principale d'administration de l'État, référente régionale politiques indemnitaires et masse salariale, cheffe d'antenne DREETS de Saint-Benoît,
- Monsieur Véran Loemba, contractuel de droit public, chef du service du système informatique et des communications,
- Monsieur Arnaud Piotte, inspecteur du travail, adjoint au chef du service du système informatique et des communications,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

Article 4 : Subdélégation de signature est donnée aux agents, ci-après, en qualité de supérieur hiérarchique à l'effet de valider les ordres de mission et les états frais de déplacement des agents placés sous leur autorité.

Pôle transverse

- Monsieur Pascal Chaussée, directeur du travail, chef du pôle transverse,
- Monsieur Eric Cléron, attaché statisticien principal, responsable adjoint du SESAM,

- Monsieur Olivier Dufour, attaché principal d'administration de l'État, chef du SESAM.

Pôle Ressources et Pilotage

- Madame Florence Bayon, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources humaines,
- Monsieur Steeve Boscardin, attaché principal d'administration de l'État, chef du service accompagnement des organisations et qualité de vie au travail et chef d'antenne DREETS de Limoges,
- Monsieur Benoit Boutefeu, ingénieur en chef des ponts des eaux et des forêts, chef du pôle ressources et pilotage,
- Madame Emmanuelle Burel, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef de pôle ressources et pilotage, cheffe du service d'appui au pilotage,
- Madame Béatrice Cadrieu, attachée principale d'administration de l'État, référente régionale politiques indemnitaires et masse salariale, cheffe d'antenne DREETS de Saint-Benoît,
- Monsieur Véran Loemba, contractuel de droit public, chef du service du système informatique et des communications,
- Monsieur Arnaud Piotte, inspecteur du travail, adjoint au chef du service du système informatique et des communications,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

Pôle Entreprises Emploi Economie

- Monsieur Alexandre Arrivets, directeur du travail, adjoint au chef de pôle et chef du département emploi, compétences ville,
- Madame Aurore Barrau, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef de pôle, cheffe du département fonds européens,
- Monsieur Pierre-Yves Boiffin, inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle, chef du pôle entreprises emploi économie,
- Madame Laure Bonnefont, attachée principale d'administration de l'État, cheffe d'unité pilotage projets nord,
- Madame Marie-Pierre Brun, attachée d'administration de l'État, cheffe du service politique de la ville,
- Monsieur Johann Compain, attaché principal d'administration de l'État, chef de la mission pilotage financier & projets de territoires,
- Madame Isabelle Da Cunha, directrice adjointe du travail, chargée de mission prévention et restructuration,
- Madame Adéa Gobin-Gonzalez, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service formation et insertion par l'emploi,
- Monsieur Thibault Hastings, ingénieur des mines, adjoint au chef de pôle, chef du département entreprises,
- Monsieur Damien Jourdes, directeur du travail, délégué à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels pour la région Nouvelle-Aquitaine,
- Madame Gabriela Le Monnier, contractuelle de droit public, cheffe d'unité pilotage et gestion,
- Monsieur Yann Lindrec, attaché principal d'administration hors classe de l'État, chef de la mission économique régionale de l'État,
- Monsieur Joseph Luciani, attaché hors classe d'administration de l'État, chef de projet territoire – Inclusion – Insertion,
- Madame Laure Medjani, directrice du travail, cheffe du service régional de contrôle et de la certification,
- Monsieur Nicolas Mornet, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de la mission prévention, restructuration, redynamisation,
- Madame Sophie Normand, attachée principale d'administration de l'État, cheffe d'unité & industries du bois,
- Monsieur Cédric Porta Bonete, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef d'unité & aéronautique,
- Madame Johanna Varenne, attachée d'administration de l'État, cheffe d'unité pilotage projets sud.

Pôle Politique du Travail

- Madame Marie-Aude Aeby, directeur adjointe du travail, responsable de la mission santé-sécurité au travail régimes général et agricole,

- Monsieur Nicolas Bertet, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité de contrôle régionale des grandes opérations BTP,
- Madame Lauriane Catala, directrice adjointe du travail, responsable de la mission sanction administrative et recours,
- Monsieur Stéphane Coro, directeur adjoint du travail, responsable de l'unité régionale d'appui et de contrôle sur le travail illégal,
- Monsieur Fabien Grandjean, directeur du travail, responsable de la mission pilotage et animation du SIT,
- Madame Laurence Théry, directrice du travail, cheffe du pôle politique travail.

Pôle Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Métrologie

- Madame Monica Becker, directrice départementale de 2ème classe CCRF, cheffe du service PAC - commande publique,
- Monsieur Bertrand Bouquillon, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable de l'unité métrologie légale de Saint-Benoît,
- Monsieur Bruno Durand, directeur départemental de 1ère classe CCRF, chef de la mission enquêtes régionales,
- Monsieur Nicolas Forest, directeur départemental de 1ère classe CCRF, chef de la mission pilotage, animation et appui opérationnel,
- Madame Chrystelle Frémaux, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de la mission métrologie légale,
- Madame Solène Klutsch, inspectrice principale CCRF, cheffe de service Vins – Signes de qualité,
- Madame Anne Martinache, inspectrice principale CCRF, cheffe du service SCRIE,
- Madame Hélène Santi, ingénieure de l'industrie et des mines, responsable de l'unité métrologie légale de Limoges,
- Madame Corinne Spannagel, inspectrice experte CCRF, adjointe au chef de la mission pilotage animation et appui opérationnel,
- Madame Juliette Sorrentino, directrice départementale de 1ère classe CCRF, cheffe du pôle concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie.

Pôle Solidarités

- Monsieur Simon Corchuan, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale, responsable de la tarification et de la contractualisation des établissements et services sociaux,
- Madame Cécile De Bideran, inspectrice de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle, cheffe du pôle solidarités,
- Monsieur Vincent Legrain, ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe, adjoint à la cheffe de pôle, chef du service cohésion sociale,
- Madame Grazia Mangin, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, adjointe à la cheffe du service cohésion sociale, responsable de l'hébergement, du parcours vers le logement et de l'insertion des personnes vulnérables,
- Madame Anne-Valérie Phelipot, attachée d'administration de l'État, responsable de l'antenne de Limoges du service formation certification,
- Monsieur Guilhem Sarlandie, inspecteur de l'action sanitaire et sociale, adjoint à la cheffe de pôle, chef du service formation certification paramédicales et sociales,
- Madame Nathalie Savigny, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, responsable de l'antenne de Poitiers du service formation certification,
- Madame Patricia Viale, inspectrice de classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale, cheffe du service de la mission régionale et interdépartementale inspection, contrôle et évaluation.

Article 5 : Dans le cadre de la subdélégation visée à l'article 2 et à l'article 3 demeure soumis à la signature du préfet de région :

- les actes à portée réglementaire ;
- les arrêtés portant nomination de membres de commissions et comités régionaux ;
- les arrêtés d'ouverture d'enquête publique et de tous arrêtés subséquents ;

- les conventions de financement et actes d'attribution de subventions engageant financièrement l'État au-delà de 150 000 €, quel qu'en soit le bénéficiaire ;
- les instructions ou circulaires adressées aux collectivités ;
- les réponses aux recours administratifs ;
- les requêtes, déférés, mémoires hors référés, déclinatoires de compétence auprès des différentes juridictions.

Demeurent également réservés à la signature du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, les marchés publics dont le montant est supérieur au seuil de procédure formalisée pour les marchés publics de fournitures et services et à 500 000 € HT en ce qui concerne les marchés publics de travaux.

Article 6 : Habilitation est donnée pour présenter les observations orales de l'État devant les juridictions administratives et judiciaires à l'appui des conclusions écrites signées par le représentant de l'État à :

- Madame Lamia Abed, attaché d'administration de l'État, chargée de mission prévention et restructurations,
- Madame Marie-Aude Aeby, directrice adjointe du travail, responsable de la mission santé-sécurité au travail régimes général et agricole,
- Madame Marta Arniella-Alonso, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, gestionnaire des formations et des certifications des diplômes sanitaires et sociaux,
- Monsieur Alexandre Arrivets, directeur du travail, adjoint au chef de pôle et chef du département emploi, compétences ville,
- Madame Florence Bayon, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources humaines,
- Madame Monica Becker, directrice départementale de 2ème classe CCRF, cheffe du service PAC - commande publique,
- Monsieur Pierre-Yves Boiffin, inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle, chef du pôle entreprises emploi économie,
- Monsieur Steeve Boscardin, attaché principal d'administration de l'État, chef du service accompagnement des organisations et qualité de vie au travail et chef d'antenne DREETS de Limoge,
- Monsieur Bertrand Bouquillon, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable de l'unité métrologie légale de Saint-Benoît,
- Monsieur Benoit Boutefeu, ingénieur en chef des ponts des eaux et des forêts, chef du pôle ressources et pilotage,
- Madame Marie-Pierre Brun, attachée d'administration de l'État, cheffe du service politique de la ville,
- Madame Emmanuelle Burel, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef de pôle ressources et pilotage, cheffe du service d'appui au pilotage,
- Madame Lauriane Catala, directrice adjointe du travail, responsable de la mission sanction administrative et recours,
- Madame Béatrice Cadrieu, attachée principale d'administration de l'État, référente régionale politiques indemnitaires et masse salariale, cheffe d'antenne DREETS de Saint-Benoît
- Monsieur Simon Corchuan, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale, responsable de la tarification et de la contractualisation des établissements et services sociaux,
- Madame Isabelle Da Cunha, directrice adjointe du travail, chargée de mission prévention et restructuration,
- Madame Cécile De Bideran, inspectrice de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle, cheffe du pôle solidarités,
- Monsieur Bruno Durand, directeur départemental de 1ère classe CCRF, chef de la mission enquêtes régionales,
- Monsieur Nicolas Forest, directeur départemental de 1ère classe CCRF, chef de la mission pilotage, animation et appui opérationnel,
- Madame Chrystelle Frémaux, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de la mission métrologie légale,
- Monsieur Fabien Grandjean, directeur du travail, responsable de la mission pilotage et animation du SIT,
- Madame Adéa Gobin-Gonzalez, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service formation et insertion par l'emploi,
- Monsieur Thibault Hastings, ingénieur des mines, adjoint au chef de pôle, chef du département entreprises,
- Monsieur Adrien Hipp, inspecteur CCRF, inspecteur chargé d'appui juridique aux enquêtes,

- Monsieur Damien Jourdes, directeur du travail, délégué à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels pour la région Nouvelle-Aquitaine,
- Madame Solène Klutsch, inspectrice principale CCRF, cheffe de service Vins – Signes de qualité,
- Madame Marie-Christine Le-Capitaine, inspectrice experte CCRF, inspectrice VINS-BEVS du service vins,
- Monsieur Christophe Labonne, inspecteur expert CCRF, inspecteur ITV – VINS - BEVS du service vins,
- Monsieur Vincent Legrain, ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe, adjoint à la cheffe de pôle, chef du service cohésion sociale,
- Monsieur Yann Lindrec, attaché principal d'administration hors classe de l'État, chef de la mission économique régionale de l'État,
- Monsieur Véran Loemba, contractuel de droit public, chef du service du système informatique et des communications,
- Monsieur Joseph Luciani, attaché hors classe d'administration de l'État, chef de projet territoire – Inclusion – Insertion,
- Madame Grazia Mangin, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, adjointe à la cheffe du service cohésion sociale, responsable de l'hébergement, du parcours vers le logement et de l'insertion des personnes vulnérables,
- Madame Anne Martinache, inspectrice principale CCRF, cheffe du service SCRIE
- Madame Hélène Massol, attachée d'administration de l'État, gestionnaire des formations et des certifications des diplômes sanitaires et sociaux,
- Madame Laure Medjani, directrice du travail, cheffe du service régional de contrôle et de la certification,
- Monsieur Nicolas Meteyer, inspecteur CCRF, enquêteur LME,
- Monsieur Nicolas Mornet, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de la mission prévention, restructuration, redynamisation,
- Madame Anne-Valérie Phelipot, attachée d'administration de l'État, responsable de l'antenne de Limoges du service formation certification,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Delphine Ruel, inspectrice CCRF, enquêteur LME,
- Madame Hélène Santi, ingénieure de l'industrie et des mines, responsable de l'unité métrologie légale de Limoges,
- Monsieur Guilhem Sarlandie, inspecteur de l'action sanitaire et sociale, adjoint à la cheffe de pôle, chef du service formation certification paramédicales et sociales,
- Madame Nathalie Savigny, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, responsable de l'antenne de Poitiers du service formation certification,
- Madame Joelle Sevres, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, gestionnaire des formations et des certifications des diplômes sanitaires et sociaux,
- Madame Juliette Sorrentino, directrice départementale de 1ère classe CCRF, cheffe du pôle concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie,
- Madame Laurence Théry, directrice du travail, cheffe du pôle politique du travail,
- Madame Patricia Viale, inspectrice de classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale, cheffe du service de la mission régionale et interdépartementale inspection, contrôle et évaluation.

Article 7 : Le directeur régional délégué et les responsables de pôles de la DREETS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Bordeaux, le 01 SEP. 2026

Pour la préfète et par délégation,
le directeur régional de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités

Jean-Guillaume BRETENOUX

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du
Travail et des Solidarités de Nouvelle-Aquitaine

R75-2026-09-01-00003

Arrêté n° DREETS-2026-023 de Monsieur
Jean-Guillaume BRETENOUX, directeur régional de
l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
de la région Nouvelle-Aquitaine (DREETS) portant
subdélégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Arrêté n° DREETS-2026-023 de Monsieur Jean-Guillaume BRETENOUX, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine (DREETS) portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

VU le code de la commande publique, le code du commerce, le code du tourisme, le code du travail, le code de la sécurité intérieure, le code de la consommation, le code de la construction et de l'habitation, le code de l'environnement, le code rural et de la pêche maritime, le code de la santé publique, le code de l'action sociale et des familles, le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la construction et de l'habitation, le code des juridictions financières ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2010-334 du 26 mars 2010, relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles requises des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou des autres États parties à l'accord sur l'Espace économique européen pour l'exercice des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales et à la formation des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique modifié par le décret n° 2017-61 du 23 janvier 2017 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat et de commissions administratives ;

VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

VU le décret du 22 avril 2026 portant nomination de Madame Sophie BROCAS, en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 avril 2021 portant organisation de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du 1^{er} septembre 2022 nommant Monsieur Jean-Guillaume Bretenoux, en qualité de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine à compter du 1^{er} octobre 2022 ;

VU l'arrêté préfectoral 18 mai 2026 de Madame Sophie BROCAS, préfète de région, portant modification de la délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Jean-Guillaume Bretenoux, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine ;

ARRÊTÉ

Article 1er : Subdélégation de signature générale est donnée à Monsieur Anthony Montagne, ingénieur en chef du génie sanitaire, directeur régional délégué de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Pierre-Yves Boiffin, inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle, chef du pôle entreprises emploi économie, Madame Cécile De Bideran, inspectrice de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle, cheffe du pôle solidarités, Madame Laurence Théry, directrice du travail, cheffe du pôle politique du travail, Madame Juliette Sorrentino, directrice départementale de 1ère classe CCRF, cheffe du pôle concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie, Monsieur Benoit Boutefeu, ingénieur en chef des ponts des eaux et des forêts, chef du pôle ressources et pilotage et à Monsieur Pascal Chaussée, directeur du travail, chef du pôle transverse.

Article 2 : Subdélégation de signature est donnée aux agents ci-dessous à l'effet de recevoir les crédits des programmes suivants :

102 : Accès et retour à l'emploi

103 : Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi

La présente subdélégation est consentie pour l'ensemble des titres budgétaires constituant le budget.

- Monsieur Alexandre Arrivets, directeur du travail, adjoint au chef de pôle et chef du département emploi, compétences ville,
- Monsieur Pierre-Yves Boiffin, inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle, chef du pôle entreprises emploi économie,
- Monsieur Thibault Hastings, ingénieur des mines, adjoint au chef de pôle, chef du département entreprises,
- Monsieur Yann Lindrec, attaché principal d'administration hors classe de l'État, chef de la mission économique régionale de l'État.

Article 3 : Subdélégation de signature est donnée aux agents ci-dessous à l'effet de signer, sous réserve des dispositions des articles 9 et 10, tous les actes et documents relatifs à l'ordonnancement secondaire des dépenses et recettes de l'Etat imputées sur les BOP suivants :

102 : Accès et retour à l'emploi

103 : Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi

134 : Développement des entreprises et régulations

147 : Politique de la ville

155 : Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail pour les crédits relevant de l'assistance technique « fonds social européen »

305 : Stratégies économiques

787 : Répartition régionale de la ressource consacrée au développement de l'apprentissage

790 : Correction financière des disparités régionales de taxe d'apprentissage et incitations au développement

155 : Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail. Cette subdélégation porte sur les recettes non fiscales.

111 : Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations de travail. Cette subdélégation porte sur les conventions ARACT et CRGE.

Ainsi que les actes et documents relatifs à l'ordonnancement secondaire des dépenses et recettes du fonds social européen (FSE).

- Monsieur Alexandre Arrivets, directeur du travail, adjoint au chef de pôle et chef du département emploi, compétences ville,
- Madame Aurore Barrau, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef de pôle, cheffe du département fonds européens,
- Monsieur Pierre-Yves Boiffin, inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle, chef du pôle entreprises emploi économie,
- Madame Laure Bonfont, attachée d'administration de l'État, cheffe d'unité pilotage projets nord,
- Madame Marie-Pierre Brun, attachée d'administration de l'État, cheffe du service politique de la ville,
- Monsieur Johann Compain, attaché principal d'administration de l'État, chef de la mission pilotage financier & projets de territoires,
- Madame Isabelle Da Cunha, directrice adjointe du travail, chargée de mission prévention et restructuration,

- Madame Adéa Gobin-Gonzalez, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service formation et insertion par l'emploi,
- Monsieur Thibault Hastings, ingénieur des mines, adjoint au chef de pôle, chef du département entreprises
- Madame Gabriela Le Monnier, contractuelle de droit public, cheffe d'unité pilotage et gestion,
- Monsieur Yann Lindrec, attaché principal d'administration hors classe de l'État, chef de la mission économique régionale de l'État,
- Monsieur Joseph Luciani, attaché d'administration hors classe de l'État, chef de projet territoire – Inclusion – Insertion,
- Madame Laure Medjani, directrice du travail, cheffe du service régional de contrôle et de la certification,
- Monsieur Nicolas Mornet, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de la mission prévention, restructuration, redynamisation,
- Madame Johanna Varenne, attachée d'administration de l'État, cheffe d'unité pilotage projets sud.

Article 4 : Subdélégation de signature est donnée aux agents ci-dessous à l'effet de signer, sous réserve des dispositions des articles 9 et 10, tous les actes et documents relatifs à l'ordonnancement secondaire des dépenses et recettes de l'Etat imputées sur les BOP suivants :

111 : Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations de travail

155 : Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail. Cette subdélégation porte sur les recettes non fiscales du ministère du travail.

- Madame Marie-Aude Aeby, directeur adjointe du travail, responsable de la mission santé-sécurité au travail régimes général et agricole,
- Monsieur Fabien Grandjean, directeur du travail, responsable de la mission pilotage et animation du SIT.
- Madame Laurence Théry, directrice du travail, chef du pôle politique du travail.

Article 5 : Subdélégation de signature est donnée aux agents ci-dessous à l'effet de signer, sous réserve des dispositions des articles 9 et 10, tous les actes et documents relatifs à l'ordonnancement secondaire des dépenses et recettes de l'Etat imputées sur les BOP suivants :

155 : Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail dont l'assistance technique du Fonds Social Européen (FSE)

216 : Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur. UO216 CPRH-CASR « Convergence de l'action sociale régionale »

354 : Administration territoriale de l'Etat

723 : Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

134 : Développement des entreprises et régulations (CCRF)

363 : Compétitivité

155 : Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail. Cette subdélégation porte sur les recettes non fiscales.

- Madame Florence Bayon, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources humaines,
- Monsieur Steeve Boscardin, attaché principal d'administration de l'État, chef du service accompagnement des organisations et qualité de vie au travail, chef d'antenne DREETS de Limoges,
- Monsieur Benoit Boutefeu, ingénieur en chef des ponts des eaux et des forêts, chef du pôle ressources et pilotage,
- Madame Emmanuelle Burel, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef de pôle ressources et pilotage, cheffe du service d'appui au pilotage,
- Madame Béatrice Cadrieu, attachée principale d'administration de l'Etat, référente régionale politiques indemnitaires et masse salariale, cheffe de l'antenne DREETS de Saint-Benoît,
- Monsieur Véran Loemba, contractuel de droit public, chef du service du système informatique et des communications,
- Monsieur Arnaud Piotte, inspecteur du travail, adjoint au chef du service du système informatique et des communications,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

Pour les seules prestations individuelles d'action sociale et médecine du travail, subdélégation est également donnée à :

- Madame Christel Alenda, contractuel de droit public, gestionnaire énergie et logistique,
- Madame Marie Andrieu, contractuel de droit public, gestionnaire financier,
- Madame Aurélie Bappel, adjointe administrative principale de 2^{ème} classe, gestionnaire financier
- Madame Pascale Dussauze, secrétaire administrative de classe normale, gestionnaire financier,
- Madame Catherine Métivier, adjointe administrative principal de 1^{ère} classe, gestionnaire achats logistique,
- Madame Véronique Priou, secrétaire administrative de classe normale, gestionnaire financier.

Article 6 : Subdélégation de signature est donnée aux agents ci-dessous à l'effet de signer, sous réserve des dispositions des articles 9 et 10, tous les actes et documents relatifs à l'ordonnancement secondaire des dépenses et recettes de l'Etat imputées sur les BOP suivants :

134 : Développement des entreprises et régulations (CCRF)

155 : Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail. Cette subdélégation porte sur les recettes non fiscales du ministère de l'économie.

- Monsieur Bertrand Bouquillon, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint au chef de la mission métrologie légale,
- Monsieur Bruno Durand, directeur départemental de 1^{ère} classe CCRF, chef de la mission enquêtes régionales,
- Monsieur Nicolas Forest, directeur départemental de 1^{ère} classe CCRF, chef de la mission pilotage, animation et appui opérationnel,
- Madame Chrystelle Frémaux, ingénieure divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de la mission métrologie légale,
- Madame Hélène Santi, ingénieure de l'industrie et des mines, responsable de l'unité métrologie légale de Limoges,
- Madame Juliette Sorrentino, directrice départementale de 1^{ère} classe CCRF, cheffe du pôle concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie.

Article 7 : Subdélégation de signature est donnée aux agents ci-dessous à l'effet de :

1) recevoir les crédits des programmes relevant des BOP régionaux suivants :

177 : Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables, actions 11 à 14,

304 : Inclusion sociale et protection des personnes, actions 13 à 23

2) recevoir les crédits du fonds public national suivants :

Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL)

3) répartir les autorisations d'engagement et de crédits de paiement entre les unités opérationnelles (UO) chargées de leur exécution.

4) sous réserve de non-dépassement de la dotation globale consentie à l'UO, autoriser des ajustements de la programmation des interventions au bénéfice de tiers (titre VI) et des investissements directs (titre V) validée en Comité de l'Administration Régionale (CAR) au bénéfice des UO, dans une fourchette ne dépassant pas 20 % en plus ou en moins par opération, sauf si le montant de l'ajustement est inférieur à 10 000 €. Au-delà de la limite ainsi définie, ces ajustements doivent être soumis à la validation préalable du secrétaire général pour les affaires régionales, lequel définit alors les modalités d'information ou de validation par le CAR et procéder aux subdélégations le cas échéant, les opérations de titre V étant obligatoirement individualisées pour les opérations immobilières.

5) procéder en cours d'exercice budgétaire à des réallocations en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) entre les UO, étant mentionné que les réallocations dont le montant aboutirait à minorer ou à abonder la dotation d'une UO de plus de 10 %, sauf si celui-ci est inférieur à 10 000 €, doivent être soumises à la validation préalable du secrétaire général pour les affaires régionales, lequel définit alors les modalités d'information ou de validation par le CAR. La présente subdélégation est consentie pour l'ensemble des titres budgétaires constituant le budget.

- Madame Cécile De Bideran, inspectrice de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle, cheffe du pôle solidarités,

- Monsieur Vincent Legrain, ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe, adjoint à la cheffe de pôle, chef du service cohésion sociale,
- Madame Grazia Mangin, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, adjointe à la cheffe du service cohésion sociale, responsable de l'hébergement, du parcours vers le logement et de l'insertion des personnes vulnérables.

Article 8 : Subdélégation de signature est donnée aux agents ci-dessous à l'effet de signer, sous réserve des dispositions des articles 9 et 10, tous les actes et documents relatifs à l'ordonnancement secondaire des dépenses et recettes de l'Etat imputées sur les :

1°) Les BOP régionaux suivants :

177 : Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables, actions 11 à 14,

304 : Inclusion sociale, protection des personnes, actions 13 à 23

2°) Les BOP centraux suivants :

364 « Cohésion » : UO 0364 - CMSS

3°) Le fonds public suivant :

Fonds national d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL)

Cette subdélégation porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses et, le cas échéant, des opérations relatives aux recettes (titres de perception, états exécutoires, cessions).

- Madame Cécile De Bideran, inspectrice de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle, cheffe du pôle solidarités,
- Monsieur Vincent Legrain, ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe, adjoint à la cheffe de pôle, chef du service cohésion sociale
- Madame Grazia Mangin, inspectrice de l'action sanitaire et sociale, adjointe à la cheffe du service cohésion sociale, responsable de l'hébergement, du parcours vers le logement et de l'insertion des personnes vulnérables.

Article 9 : Marchés publics

Subdélégation de signature est donnée en ce qui concerne les marchés supérieurs à 60 000 € HT et inférieur ou égal à 140 000 € HT et pour tous les actes et décisions dévolus au pouvoir adjudicateur par les textes sur le code de la commande publique et les cahiers des clauses administratives générales pour les affaires relevant des budgets opérationnels de programmes précités à :

- Monsieur Steeve Boscardin, attaché principal d'administration de l'État, chef du service accompagnement des organisations et qualité de vie au travail, chef d'antenne DREETS de Limoges,
- Monsieur Benoît Boutefeu, ingénieur en chef des ponts des eaux et des forêts, chef du pôle ressources et pilotage,
- Madame Emmanuelle Burel, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef de pôle ressources et pilotage, cheffe du service d'appui au pilotage,
- Madame Béatrice Cadrieu, attachée principale d'administration de l'État, référente régionale politiques indemnitaires et masse salariale, cheffe d'antenne DREETS de Saint-Benoît,
- Monsieur Véran Loemba, contractuel de droit public, chef du service du système informatique et des communications,
- Monsieur Arnaud Piotte, inspecteur du travail, adjoint au chef du service du système informatique et des communications,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

Subdélégation de signature est donnée, sous la forme d'une habilitation, à utiliser l'outil « PLACE » et « APPACH » pour les marchés de la DREETS à :

- Madame Hélène Albert-Reversade, attachée d'administration de l'Etat, référente régionale du pilotage budgétaire et commande publique,

- Madame Emmanuelle Burel, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef de pôle ressources et pilotage, cheffe du service d'appui au pilotage,
- Monsieur Guillaume Krebs, attaché d'administration de l'Etat, référent contrôle interne et appui au pilotage budgétaire,
- Madame Catherine Métivier, adjointe administrative principal de 1^{ère} classe, gestionnaire achats logistique,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

Article 10 : Demeurent réservés à la signature du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, quel qu'en soit le montant :

- les décisions de passer outre l'avis défavorable de l'autorité chargée du contrôle financier, lorsqu'un tel avis est préalablement requis,
- les ordres de réquisition du comptable public,
- les décisions d'acquisition, d'aliénation, d'affectation du domaine privé et public de l'Etat sauf délégation expresse consentie en la matière par un autre chef de service de l'Etat,

Article 11 : Subdélégation est donnée dans l'application Chorus pour les rôles de :

1/ responsable de BOP (RBOP) sur les BOP suivants :

102 : Accès et retour à l'emploi

103 : Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi

- Madame Hélène Albert-Reversade, attachée d'administration de l'Etat, référente régionale du pilotage budgétaire et commande publique,
- Monsieur Arnaud Chassagnette, contrôleur du travail de classe normale, gestionnaire financier 103-102-305,
- Monsieur Johann Compain, attaché principal d'administration de l'Etat, chef de la mission pilotage financier & projets de territoires,
- Monsieur Guillaume Krebs, attaché d'administration de l'Etat, référent contrôle interne et appui au pilotage budgétaire,
- Monsieur Joseph Luciani, attaché d'administration hors classe de l'État, chef de projet territoire – Inclusion – Insertion,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

177 : Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables, actions 11 à 14

304 : Inclusion sociale, protection des personnes, actions 13 à 23

- Madame Hélène Albert-Reversade, attachée d'administration de l'Etat, référente régionale du pilotage budgétaire et commande publique,
- Monsieur Arnaud Chassagnette, contrôleur du travail de classe normale, gestionnaire financier 103-102-305,
- Monsieur Johann Compain, attaché principal d'administration de l'Etat, chef de la mission pilotage financier & projets de territoires,
- Monsieur Frédéric Dupont, secrétaire administratif de classe normale, gestionnaire administratif et budgétaire,
- Madame Emma Jacquin, contractuelle de droit public, gestionnaire administratif et budgétaire,
- Monsieur Guillaume Krebs, attaché d'administration de l'Etat, référent contrôle interne et appui au pilotage budgétaire,
- Monsieur Joseph Luciani, attaché d'administration hors classe de l'État, chef de projet territoire – Inclusion – Insertion
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

Article 12 : Validation des actes d'ordonnancement secondaire dans Chorus

Subdélégation pour valider dans l'application CHORUS les opérations d'ordonnancement secondaire et les actes de gestion pris en qualité de service prescripteur pour les recettes et les dépenses portées par les BOP visés aux articles précédents est donnée à :

- Madame Marie Andrieu, contractuelle de droit public, gestionnaire financier,
- Madame Aurélie Bappel, adjointe administrative principale de 2^{ème} classe, gestionnaire financier
- Madame Pascale Dussauze, secrétaire administrative de classe normale, gestionnaire financier,
- Madame Catherine Métivier, adjointe administrative principal de 1^{ère} classe, gestionnaire achats logistique,
- Madame Véronique Priou, secrétaire administrative de classe normale, gestionnaire financier,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

Article 13 : Validation des ordres de mission dans Chorus DT

Subdélégation de signature est donnée à l'effet de valider les ordres de mission dans Chorus DT en qualité de service gestionnaire à :

- Madame Marie Andrieu, contractuelle de droit public, gestionnaire financier,
- Madame Aurélie Bappel, adjointe administrative principale de 2^{ème} classe, gestionnaire financier
- Madame Pascale Dussauze, secrétaire administrative de classe normale, gestionnaire financier,
- Madame Catherine Métivier, adjointe administrative principal de 1^{ère} classe, gestionnaire achats logistique ;
- Madame Véronique Priou, secrétaire administrative de classe normale, gestionnaire financier,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

Article 14 : Validation des états de frais dans Chorus DT

Subdélégation est donnée pour valider les états de frais dans Chorus DT en qualité de gestionnaire valideur à :

- Madame Marie Andrieu, contractuelle de droit public, gestionnaire financier,
- Madame Aurélie Bappel, adjointe administrative principale de 2^{ème} classe, gestionnaire financier,
- Madame Pascale Dussauze, secrétaire administrative de classe normale, gestionnaire financier,
- Madame Catherine Métivier, adjointe administrative principal de 1^{ère} classe, gestionnaire achats logistique,
- Madame Véronique Priou, secrétaire administrative de classe normale, gestionnaire financier,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

Article 15 : Validation des opérations d'inventaire

Subdélégation de signature est donnée, en tant que responsable d'inventaire régional pour tous les actes concernant les opérations d'inventaire physique, à :

- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

Subdélégation de signature est donnée, en tant que responsable de rattachement régional pour tous les actes concernant les opérations d'inventaire comptable, à :

- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

Article 16 : Subdélégation de signature est donnée sous la forme d'une habilitation utiliser le progiciel « OSIRIS » pour assurer le visa ordonnateur et l'instruction des subventions relatives à la politique de la ville à :

- Madame Touria Ahouo, contractuelle de droit public, gestionnaire administrative et budgétaire,
- Madame Yasmina Hamou, contractuelle de droit public, gestionnaire administrative et budgétaire,
- Madame Marie-Pierre Brun, cheffe du service politique de la ville,
- Madame Sylvie Guérin, contractuelle de droit public, gestionnaire administrative et budgétaire,

2/ pilote des crédits de paiement des BOP suivants :

102 : Accès et retour à l'emploi

103 : Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi

305 : Stratégies économiques

- Madame Hélène Albert-Reversade, attachée d'administration de l'Etat, référente régionale du pilotage budgétaire et commande publique,
- Monsieur Arnaud Chassagnette, contrôleur du travail de classe normale, gestionnaire financier 103-102-305,
- Monsieur Johann Compain, attaché principal d'administration de l'Etat, chef de la mission pilotage financier & projets de territoires,
- Monsieur Guillaume Krebs, attaché d'administration de l'Etat, référent contrôle interne et appui au pilotage budgétaire,
- Monsieur Joseph Luciani, attaché d'administration hors classe de l'État, chef de projet territoire – Inclusion – Insertion,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement,
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire.

111 : Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations de travail

134 : Développement des entreprises et régulations

155 : Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail, y compris pour les crédits relevant du programme technique « fonds social européen »

354 : Administration territoriale de l'Etat

723 : Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État 124 : Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport de la jeunesse et de la vie associative, actions 1 à 6

- Madame Hélène Albert-Reversade, attachée d'administration de l'Etat, référente régionale du pilotage budgétaire et commande publique/9
- Monsieur Guillaume Krebs, attaché d'administration de l'Etat, référent contrôle interne et appui au pilotage budgétaire
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire

177 : Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables, actions 11 à 14

304 : Inclusion sociale, protection des personnes, actions 13 à 23

- Madame Hélène Albert-Reversade, attachée d'administration de l'Etat, référente régionale du pilotage budgétaire et commande publique/9,
- Monsieur Arnaud Chassagnette, contrôleur du travail de classe normale, gestionnaire financier 103-102-305,
- Monsieur Johann Compain, attaché principal d'administration de l'Etat, chef de la mission pilotage financier & projets de territoires,
- Monsieur Frédéric Dupont, secrétaire administratif de classe normale, gestionnaire administratif et budgétaire,
- Madame Emma Jacquin, contractuelle de droit public, gestionnaire administratif et budgétaire,
- Monsieur Guillaume Krebs, attaché d'administration de l'Etat, référent contrôle interne et appui au pilotage budgétaire,
- Monsieur Joseph Luciani, attaché d'administration hors classe de l'État, chef de projet territoire – Inclusion – Insertion,
- Madame Sylvie Rodrigues, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du service des ressources immobilières financières et de fonctionnement
- Madame Lebna Sebaï, attaché d'administration de l'État, responsable de l'unité budgétaire

- Madame Caroline Léger, contractuelle de droit public, chargée de mission,
- Madame Fabienne Piaulet, secrétaire administrative de classe normale, gestionnaire administrative et budgétaire.

Article 17 : Un exemplaire du présent arrêté et les spécimens de signature des agents ayant reçu subdélégation de signature sont adressés au comptable assignataire de la Vienne.

Article 18 : Le directeur régional délégué et les responsables de pôles de la DREETS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Bordeaux, le 01 SEP. 2026

Pour la préfète et par délégation,
le directeur régional de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités

Jean-Guillaume BRETENOUX

01 261 5858

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2026-08-05-00010

2026-08-05 PREF-NA DRAC BOP 119-DGD

Bibliothèques arrêté portant exercice droit dérogation
attribution subvention dotation générale de
décentralisation

Arrêté

Portant exercice du droit de dérogation reconnu à la Préfète de région et

attribution de subvention

**DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION POUR LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES
ET DEPARTEMENTALES DE PRET (DGD)**

**La Préfète de la Nouvelle-Aquitaine,
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,
Préfète de la Gironde.**

**Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite
Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres**

VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances,
VU la loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026,
VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1610-10 et R.1614-78,
VU le décret n° 2006-1247 du 11 octobre 2006 portant réforme des concours particuliers de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt,
VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
VU le décret n° 2017-518 du 10 avril 2017 relatif aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales,
VU le décret n° 2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet, modifié par décret n°2025-724 du 30 juillet 2025 ;
VU le décret n°2024-816 du 15 juillet 2024 portant sur le concours particulier de la dotation générale de décentralisation relatif aux bibliothèques,
VU le décret du 22 avril 2026 nommant Sophie BROCAS, Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, Préfète de la Gironde,
VU l'arrêté modifié du 22 décembre 2022 relatif aux règles de la comptabilité budgétaire de l'État mis en application de l'article 54 du décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié,
VU l'arrêté du 10 mars 2025 déterminant la liste des pièces à produire pour les opérations financées par le concours particulier de la dotation générale de décentralisation relatif aux bibliothèques,
VU l'arrêté du 16 décembre 2025 relatif au cadre budgétaire et au contrôle budgétaire des ministères chargés de la transition écologique, de la cohésion des territoires,
Considérant la demande formulée par le maire d'Agen en date du 12 juin 2026 sollicitant une dérogation au critère de surface dans le cadre du concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) des bibliothèques et demandant l'attribution d'une subvention ;
Considérant le texte de référence L 1614 6-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT), traitant du concours particulier de la dotation générale de décentralisation destiné aux bibliothèques municipales, intercommunales et départementales et de la Circulaire du 18 juillet 2025 relative au

concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques des communes, des départements et leurs groupements ;

Considérant l'article R. 1614-79 du CGCT et la partie II-B-1-c) de la circulaire du 18 juillet 2025 qui définit les conditions de surface minimale que doivent respecter les investissements relatifs aux bibliothèques municipales et intercommunales pour être éligibles soit la surface totale du bâtiment après travaux doit être au moins égale au chiffre calculé selon la méthode de calcul suivante : le minimum par habitant est fixé à 0,07 m² et la fraction de la population strictement supérieure à un seuil de 25 000 habitants est prise en compte à raison de 0,015 m² par habitant. Pour la ville d'Agen, la surface doit donc être au moins égale à 1 870 m².

ARRÊTE

Article 1 : Droit de dérogation de la Préfète

Compte tenu des circonstances locales et de l'intérêt général qui s'attache à la rénovation de la médiathèque Lacépède d'Agen, Il convient donc en application le décret n° 2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet, modifié par décret n°2025-724 du 30 juillet 2025 de déroger au critère de surface stipulé dans l'article R 1614-79 du CGCT et la partie II-B-1-c) de la circulaire du 18 juillet 2025 et dans la mesure où la surface totale du bâtiment après travaux n'atteint pas 1 870m² mais seulement 1 673 m².

Article 2 : Attribution d'une subvention

Dans les conditions prévues par les textes susvisés et l'article 1 de cet arrêté, il est alloué au titre de l'exercice 2026 à la notification du présent arrêté, à la commune d'Agen (47), une somme de **cent quarante mille euros (140 000€)** pour la rénovation de la médiathèque d'Agen dans le cadre de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt – 1ère fraction.

Le n° Siret est le suivant : **214 700 015 000 16**.

Article 3 : Paiement

Cette somme destinée à la commune d'Agen (47), imputée sur le programme 0119 du budget du ministère de l'intérieur, domaine fonctionnel 0119-06-03 - Article d'exécution 60 - Activité 0119010106A3, sera versée sur le compte n°30001-00103-C4700000000/09 ouvert à la trésorerie d'Agen.

Le paiement sera effectué à la signature du présent arrêté.

Article 4 : Communication

Le bénéficiaire de cette subvention s'engage à indiquer de façon lisible et explicite la participation de l'État à la réalisation du/des projet(s) par une publicité appropriée conforme au logo fourni par la DRAC, la préfecture de région ou les préfectures de département, sur tous les supports de communication et d'information du public pendant la réalisation du/des projet(s)

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine/La-DRAC-Nouvelle-Aquitaine/Charte-graphique-de-l-Etat-en-region>.

Article 5 : Obligation du bénéficiaire

Le bénéficiaire de la subvention est dans l'obligation d'informer par courrier les services de la Direction régionale pour les affaires Culturelles (DRAC) de l'achèvement de l'opération conformément à l'article R.1614-78 du CGCT.

Article 6 : Recours

Conformément aux dispositions de l'article R421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification.

Article 7 : Exécution

Le Secrétaire général pour les affaires régionales, et la directrice régionale par intérim des finances publiques de la région Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le

05 AOUT 2026

La Préfète de Région


Sophie BROCAS

4b, esplanade Charles-de-Gaulle
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 90 60 60
www.prefectures-regions.gouv.fr